
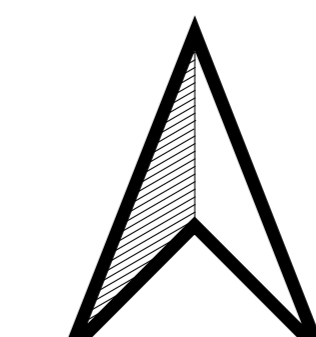


N°	Désignation	Commune	Surface (m²)	N°	Désignation	Commune	Surface (m²)
1	Développement d'habitat individuel	Belz	200 000	31	Stationnement	Belz	400 000
2	Création d'une zone commerciale	Belz	300 000	32	Stationnement	Belz	400 000
3	Stationnement	Belz	100 000	33	Stationnement	Belz	120 000
4	Centre commercial	Belz	400 000	34	Stationnement	Belz	120 000
5	Aménagement de la zone commerciale	Belz	300 000	35	Stationnement	Belz	120 000
6	Aménagement de la zone commerciale	Belz	300 000	36	Stationnement	Belz	120 000
7	Aménagement de la zone commerciale	Belz	300 000	37	Stationnement	Belz	120 000
8	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	38	Stationnement	Belz	120 000
9	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	39	Stationnement	Belz	120 000
10	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	40	Stationnement	Belz	120 000
11	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	41	Stationnement	Belz	120 000
12	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	42	Stationnement	Belz	120 000
13	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	43	Stationnement	Belz	120 000
14	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	44	Stationnement	Belz	120 000
15	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	45	Stationnement	Belz	120 000
16	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	46	Stationnement	Belz	120 000
17	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	47	Stationnement	Belz	120 000
18	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	48	Stationnement	Belz	120 000
19	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	49	Stationnement	Belz	120 000
20	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	50	Stationnement	Belz	120 000
21	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	51	Stationnement	Belz	120 000
22	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	52	Stationnement	Belz	120 000
23	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	53	Stationnement	Belz	120 000
24	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	54	Stationnement	Belz	120 000
25	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	55	Stationnement	Belz	120 000
26	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	56	Stationnement	Belz	120 000
27	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	57	Stationnement	Belz	120 000
28	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	58	Stationnement	Belz	120 000
29	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	59	Stationnement	Belz	120 000
30	Opération d'habitat individuel	Belz	100 000	60	Stationnement	Belz	120 000



**ZONAGE**

- Zones urbaines et à urbaniser**
- UA : Zone urbaine centrale dense
  - UAB : Zone urbaine périphérique
  - UBa : Zone urbaine résidentielle au sein de l'agglomération
  - UBb : Zone urbaine résidentielle correspondant aux villages à caractère patrimonial
  - UC : Zone urbaine à caractère patrimonial correspondant au tissu ancien de St Cado
  - US : Zone urbaine correspondant au Secteur Déjà Urbanisé (SDU)
  - UE : Zone urbaine à vocation d'équipements
  - UL : Zone urbaine à vocation de loisirs
  - Ula : Zone d'activités artisanales de la Ria
  - Ulb : Zone d'activités commerciales et de services du Suroit
  - Ulc : Zone commerciale d'entrée de bourg
  - Ulp : Zones portuaires
  - 1AUBa : Zone à urbaniser à court terme à vocation dominante résidentielle en agglomération
  - 1AUBb : Zone à urbaniser à court terme à vocation dominante résidentielle dans les villages
  - 1AUC : Zone à urbaniser à court terme à vocation d'activités

- Zones agricoles et naturelles**
- Aa : Zone agricole
  - Ab : Zone agricole stricte
  - Ac : Zone aquacole en partie terrestre
  - Ao : Zone aquacole du DPM réservée uniquement à la gestion courante des chantiers existants
  - Na : Zone naturelle dédiée à la protection stricte des sites, milieux naturels et paysages
  - Nl : Zone naturelle d'activités de gestion des déchets
  - NL : Zone naturelle à vocation de loisirs
  - Nds : Zone naturelle correspondant aux espaces remarquables du littoral
  - Nc : Zone dédiée à des activités commerciales (STECAL)
  - AL1 : Zone dédiée à une activité touristique (STECAL)
  - AL2 : Zone dédiée à une activité touristique (STECAL)
  - Ap1 : Zone dédiée à une activité commerciale, artisanale ou industrielle (STECAL)
  - Ap2 : Zone dédiée à une activité commerciale, artisanale ou industrielle (STECAL)

**PRESCRIPTIONS**

- Diversité commerciale à protéger (art. L.151-16 du code de l'urbanisme)
- Haies, talus, alignements d'arbres à protéger (art. L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Murs d'intérêt patrimonial à protéger (art. L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Piste cyclable à conserver (art. L.151-38 du code de l'urbanisme)
- Cours d'eau
  - Arbres remarquables à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
  - Petit patrimoine protégé au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
  - Site mégalithique protégé au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
  - Batiments susceptibles de changer de destination en zone A et N au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
  - Bâtiment d'intérêt patrimonial au titre de l'article L.126-1 du Code de l'Urbanisme
- Emplacements réservés (art. L.151-41 du code de l'urbanisme)
  - Élément de paysage, patrimoine à protéger ou à créer (élément du patrimoine architectural à conserver)
  - Boisements et espaces paysagers à protéger (art. L.151-23 du code de l'urbanisme)
  - Espaces boisés classés à conserver ou à créer (art. L.113-1 du code de l'urbanisme)
  - Périmètres soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (art. L.151-7 du code de l'urbanisme) et servitude de résidence principale(art. L.151-14-1 du code de l'urbanisme)
  - Périmètre de centralité commerciale (art. L.151-16 du code de l'urbanisme)
  - Zones humides protégées
  - Marge de recul aux abords des cours d'eau
  - Zone tampon herbacée de protection des cours d'eau (5 mètres)
  - Zone de submersion marine

**A TITRE INFORMATIF**

- Routes départementales
- Cimetière
- Plan d'eau

Département du Morbihan



COMMUNE DE BELZ

PLAN LOCAL D'URBANISME  
4.2.0 - Règlement graphique 1 / 7000  
Plan général de la commune

Origine DGFiP Cadastre - Droits de l'Etat réservés - 2024

PLU approuvé le

